



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION 845, rue Saint-Charles

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le **24 juillet 2024, à compter de 19 h**, au local MC-2 du 600, avenue Oak à Saint-Lambert, le Comité de démolition statuera sur une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au **845, rue Saint-Charles** à Saint-Lambert;
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière au 2035, avenue Victoria à Saint-Lambert ou à l'adresse courriel greffe@saint-lambert.ca;
3. Tout intéressé souhaitant se prononcer pourra prendre la parole lors de la séance au moment prévu à cet effet à la salle MC-2 du 600, avenue Oak à Saint-Lambert.

Donné à Saint-Lambert, ce 12 juillet 2024.

Comité de démolition